



RESPIR

des professionnels de terrain répartis
sur 9 bassins ASH

**Circonscription
AVESNES –
VALENCIENNES
ASH**

Florent NAVELLIER* Avesnes
respir-avesnes@liste.ac-lille.fr

Frédérique GAPSKI* Valenciennes
respir-valenciennes@liste.ac-lille.fr

**Circonscription
DOUAI -
CAMBRAI ASH**

Vincent PAMART* Douai
respir-douai@liste.ac-lille.fr

Pascal SILVAIN* Cambrai
respir-cambrai@liste.ac-lille.fr

**Circonscription
DUNKERQUE –
Lille 2 ASH**

Armelle LECONTE* Lille 2 Hazebrouck-Bailleul
respir-lille2@liste.ac-lille.fr

Estelle OBEIN* Dunkerque
respir-dunkerque@liste.ac-lille.fr

**Circonscription
LILLE 1- Lille 3
ASH**

Isabelle GYLBERT* Lille 1
respir-lille1@liste.ac-lille.fr

Nicolas COPPIN* Lille 3
respir-lille3@liste.ac-lille.fr

**Circonscription
ROUBAIX –
TOURCOING
ASH**

Isabelle LECHEVALIER*
respir-roubaix-tourcoing@liste.ac-lille.fr

*Coordonnateurs des réseaux

Service départemental de l'école inclusive (SDEI)

Lille ASH- DSDEN de Lille
ce.0592785g@ac-lille.fr

Le réseau bénéficie de l'appui du service de médecine scolaire
départementale et du Centre Ressources Autisme



Version juin 2020

« Tous les enfants partagent la
capacité d'apprendre et de
progresser. »

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013
d'orientation et de programmation
pour la refondation de l'école
de la République

Un réseau qui conforte les engagements
académiques, départementaux et nationaux :

Projet académique 2018-2021

Axe 1 - LA REUSSITE DE TOUS : Déjouer les déterminismes pour
permettre à tous de réussir.

Mieux accueillir les élèves à besoins éducatifs particuliers, en
grande difficulté scolaire ou en situation de handicap.

Cadre départemental d'action ASH 2018-2023 Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés

- ✓ prioriser l'inclusion individuelle dans le second degré
comme dans le premier degré en accompagnant et en formant
les personnels et les équipes, individuellement et
collectivement
- ✓ partager par tous les acteurs éducatifs la notion
d'éducabilité
- ✓ sécuriser les parcours des élèves en situation de
handicap de l'école maternelle au lycée

Stratégie Nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022

Garantir la scolarisation effective des enfants et des jeunes



Source : City of Ottawa (2015) Equity & Inclusion Lens Handbook, City for All Women Initiative



Un réseau au service des équipes
pédagogiques des 1^{er} et 2nd degrés

RESPIR

Réseau d'Enseignants Spécialisés
Pour une Inclusion Réussie



LES OBJECTIFS DU RESEAU

- Soutenir et accompagner la scolarisation d'élèves **sur le champ des troubles du spectre de l'autisme** ou **confrontés à des difficultés majeures d'expression relationnelle et comportementale**
- Améliorer les conditions d'accueil et d'inclusion en milieu scolaire
- Outiller les équipes, élaborer des ressources

A QUI S'ADRESSE LE RESEAU ?

A tout établissement scolaire du 1^{er} et du 2nd degré



Flashez ce QR Code pour accéder au site



COMMENT FONCTIONNE LE RESEAU ?

- 1) Vous êtes un **professionnel de l'Éducation Nationale**, les **adaptations** que vous avez mises en place n'apparaissent pas suffisantes pour répondre aux besoins de l'élève.
- 2) Vous avez fait appel aux **acteurs de proximité** : pôle ressources de la circonscription (enseignant spécialisé de votre établissement, Psy EN, conseiller pédagogique)
- 3) La situation demeure complexe et vous avez besoin de l'appui du réseau.

Envoyez un mail depuis votre adresse académique au **coordonnateur RESPIR** de votre bassin avec vos coordonnées téléphoniques et vos disponibilités pour être joint.

- 4) Dans la semaine, **prise de contact** du coordonnateur : recueil téléphonique de données.

5) Un membre du réseau :

- Rencontre l'enseignant
- Réalise une **observation** en classe
- **Accompagne** dans l'élaboration des adaptations et des pratiques facilitantes répondant aux besoins de l'élève.



Ecouter, rassurer, accompagner les membres de l'équipe éducative.

Valoriser les pratiques efficaces déjà mises en œuvre.

Informier et apporter des éléments de connaissance des répercussions des spécificités de l'élève sur les apprentissages.

Proposer des aménagements pédagogiques et matériels adaptés aux besoins de l'élève.

Mutualiser des outils, des références, des ressources.

Avez-vous pensé :

- à consulter :

Cap école inclusive

Des ressources sur Cap école inclusive accessibles via la création d'un compte sur le site Canopé

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive.html>

- aux formations dédiées à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Formation de circonscription ou FEE Formation en établissement,
- PAF - Plan Académique de Formation,
- MIN - Module d'Initiative Nationale,
- CAPPEI - Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

L'ensemble des informations sur le plan de formation est accessible via l'Espace académique dans l'onglet « Ecole Inclusive ».